

## **071 Appel à une Décennie des Nations Unies pour la résilience insulaire**

RECONNAISSANT que les îles sont à la fois des points chauds et des points d'espoir pour la biodiversité ;

CONSCIENT que plus d'un tiers de la population mondiale vit à moins de 100 kilomètres de l'océan et que les populations côtières et insulaires sont en première ligne face à la triple crise planétaire que constituent la perte de biodiversité, la dégradation de la santé des océans et les effets du changement climatique ;

CONSCIENT ÉGALEMENT qu'il importe de reconnaître les connaissances traditionnelles et les modes de gestion des ressources naturelles des communautés autochtones et locales et d'en tirer des enseignements ;

RÉAFFIRMANT qu'une action concertée est nécessaire pour réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030, maintenir l'objectif de l'Accord de Paris sur le changement climatique consistant à limiter le réchauffement climatique à 1,5° C, mettre un terme et inverser la perte de biodiversité en s'appuyant sur le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal et atteindre l'objectif consistant à régénérer les océans du monde entier ;

PRENANT ACTE du fléau que représentent les déchets plastiques et de la nécessité d'une action concertée à l'échelle mondiale pour lutter contre la pollution plastique ;

PRÉOCCUPÉ de constater que le rythme et l'ampleur de l'action et des financements déployés pour faire face à la triple crise planétaire ne correspondent pas au niveau d'ambition exprimé, ni aux scénarios fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles ;

SE FÉLICITANT de la reconnaissance accrue du lien étroit entre la biodiversité, le climat et l'action en faveur des océans, qui permet d'obtenir des résultats tangibles en faveur de la nature, des communautés et du développement durable ;

RECONNAISSANT que la nature est la première ligne de défense contre les changements climatiques et qu'une biodiversité résiliente et restaurée constitue la plus grande solution fondée sur la nature de la planète face aux crises interdépendantes du climat, de la biodiversité et des océans ;

CONSIDÉRANT que de nombreux écosystèmes insulaires sont importants au niveau mondial pour le maintien de la biodiversité ; et

RECONNAISSANT que, en dépit de leur vulnérabilité, les îles servent également de catalyseurs en termes d'impact et de laboratoires très efficaces en termes de solutions évolutives, d'approches innovantes et de résultats mesurables témoignant des avantages multisectoriels qu'une action globale en matière de restauration peut apporter, en intégrant des mesures en faveur de la biodiversité, du climat et des océans fondées sur la science, outre une véritable mobilisation communautaire et des partenariats de qualité ;

### **Le Congrès mondial de la nature 2025 de l'UICN, lors de sa session à Abou Dhabi, Émirats arabes unis :**

ENCOURAGE le Directeur général et les Membres de l'UICN à appeler à une Décennie des Nations Unies pour la résilience insulaire sur le thème « Des îles à impact » permettant de :

a. créer un nouveau cadre de concertation et une plateforme propice à des partenariats ambitieux et à des actions concrètes afin de véritablement mettre le potentiel de la restauration globale des îles au service de la nature, des océans et les populations du monde entier ;

b. promouvoir des ambitions, des mesures et des financements accrus en faveur de la restauration globale des îles pour rétablir leur résilience, y compris l'élimination des espèces exotiques envahissantes, le ré-ensauvagement et la protection de la biodiversité indigène, une authentique mobilisation communautaire et des partenariats entre les organisations, les gouvernements et les communautés autochtones et locales ;

c. favoriser la mise en place de mesures fondées sur des données scientifiques dans et autour des îles de toute la planète pour préserver, protéger et restaurer la biodiversité, lutter contre les effets du changement climatique et inverser le déclin de la santé des océans ; et

d. contribuer à la réalisation des objectifs du Plan d'action mondial pour les espèces de l'UICN et, à l'horizon 2050, mettre en avant la contribution que la restauration des îles peut apporter à la préservation, l'utilisation durable et la résilience de la biodiversité mondiale.